



Fédération Syndicale Unitaire
Maison des syndicats,
Place de la gare de l'État
44276 Nantes CEDEX 2
Tél. 02 40 35 96 55
fsu44@fsu44.org

Déclaration des représentant·es de la FSU au CTSD du 24 janvier

Le Fond Monétaire International a appelé lundi les dirigeants politiques, et en particulier la France, à prendre des mesures pour éviter le mécontentement dans la société, estimant qu'il y existe de "vraies préoccupations". Les patrons des entreprises du CAC 40 s'enrichissent quotidiennement sous le regard complice du président Macron. L'écart entre les classes sociales s'accroît de plus en plus comme le sentiment de relégation.

Pourtant, la colère sociale qui s'exprime depuis novembre et les mobilisations qu'elle entraîne n'ont pas fait changer de cap le gouvernement. Les quelques mesures sur le niveau de vie concédées sont loin du compte. De plus, la réponse policière à ce mouvement social est inacceptable. La FSU dénonce tout exercice arbitraire et excessif du pouvoir à l'encontre des manifestant·es en particulier les arrestations dites «préventives» et demande l'arrêt des poursuites injustifiées et l'effacement des peines prononcées à l'exclusion de tout acte de violence ou de dégradation et de toute conduite ou propos sexiste, homophobe, raciste ou antisémite.

Elles laissent de côté la Fonction Publique, hormis les policiers pour éviter qu'ils ne se rassemblent derrière des gyros bleus. Les enseignant·es ont donc toutes les raisons d'être en colère au regard des moyens qui ont été alloués cette année dans notre département et des suppressions de postes qui s'annoncent alors que les effectifs élèves continuent d'augmenter, ce qui explique la journée de grève et les manifestations ayant lieu aujourd'hui avec des collègues actuellement rassemblés devant les locaux de la DSDEN.

Concernant ce CTSD, nous regrettons que les documents préparatoires comportent cette année à nouveau des erreurs. En effet le chiffre censé correspondre à la DHG prévisionnelle globale des collèges de 2018 s'avère être en fait celui de la DHG prévisionnelle de 2017, le bon chiffre n'est donc pas 50988 heures mais 51674 (soit presque 700 heures de différence tout de même). Le chiffre concernant l'évolution des DHG sur le même document est lui aussi inexact: l'augmentation des moyens n'est pas en réalité de 1482,65 heures mais seulement de 796.65, soit moitié moins ! Cette erreur que nous avons fini par découvrir tardivement fausse les calculs et a rendu très compliquée l'interprétation des tendances.

Nous regrettons également que les effectifs de collège ne soient pas transmis en intégralité dans leur détail puisque les chiffres issus des tableaux ne correspondent pas à ceux indiqués dans la synthèse. Ce décalage d'environ 2000 élèves correspond vraisemblablement aux élèves issus de SEGPA, ULIS et UPE2A. Or, lors du CTSD de janvier de l'année dernière nous avons eu le détail de la prévision des effectifs et de la structure des SEGPA, nous demandons à avoir à nouveau accès à ces informations concernant la rentrée 2019, comme au détail du nombre d'élèves attendus en ULIS et UPE2A.

Nous renouvelons notre demande que les élèves d'ULIS soient comptabilisés dans les effectifs, au moins sous la forme d'une fourchette (mini/maxi).

LA FSU souhaite vous alerter, monsieur l'Inspecteur d'Académie, concernant la situation des élèves roms habitants depuis décembre sur la commune de Vertou. A ce jour, la trentaine d'enfants est toujours déscolarisée. A notre connaissance, ils devraient l'être dans les écoles primaires de Vertou et au collège

René Bernier de St Sébastien Sur Loire. Nous vous demandons d'intervenir pour rétablir la scolarisation de ces élèves.

Nous voudrions également, dans une logique de transparence, que soit communiquée la part chiffrée de la dotation départementale qui n'est pas ici ventilée et qui est gardée en réserve pour les ajustements de fin d'année.

Faire de l'École une priorité nécessite des moyens et une politique ambitieuse. Tout l'inverse de ce que propose le gouvernement Philippe. Ainsi, le recrutement de contractuel.es non formé.es en lieu et place d'enseignant.es titulaires est une aberration. Cela met en difficulté nos collègues et crée un sentiment d'abandon chez les parents d'élèves. Le service public d'éducation n'est pas à brader mais bien à renforcer à un moment où des milliers de personnels se mobilisent contre la relégation et pour la défense des services publics.

De même, le pilotage par l'évaluation se développe malgré l'opposition totale de la profession. Le ministère tente d'imposer des méthodes au travers du « guide orange », des contenus, des animations pédagogiques, des ajustements de programme et de pression sur les collègues... cherchant à transformer les enseignant-es en de simples exécutant-es. Cette politique éducative conduira à une augmentation des inégalités scolaires et du poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire. L'École du socle commun est l'élément déclencheur de cette politique de régressions. La FSU s'oppose à ce socle et continuera de revendiquer une autre politique éducative.

La réforme à venir des lycées professionnels, technologiques et généraux a été pensée dans le cadre d'une politique générale de baisse des moyens dans l'éducation. Ceci se vérifie dans notre département avec le projet de répartition des moyens pour la rentrée prochaine qui nous est proposé et qui voit se cumuler hausse des effectifs et baisse du taux d'encadrement.

Cette baisse est déjà présente dans les collèges où les moyens attribués ne suivent pas la hausse des effectifs attendus dans notre département. Le taux d'encadrement des élèves va donc baisser de manière sensible (1.18 contre 1.24 dans le projet de janvier dernier) et le nombre d'élèves par classe augmenter de façon nette, dégradant d'autant les conditions d'enseignement.

Cette baisse est bien sûr encore plus spectaculaire en lycée général et technologique où cette fois-ci la hausse des effectifs attendue va carrément s'accompagner d'une baisse de la dotation. Ce sont en effet 210 heures en moins qui sont prévues alors que l'on attend des élèves en plus.

En lycée professionnel, les moyens sont aussi en chute libre lorsque l'on sait que 600 élèves supplémentaires sont attendus et que la réforme de la voie professionnelles fait perdre 7 semaines de cours aux élèves dans l'ensemble de leur cursus bac pro et 4 semaines en CAP.

Cette baisse de moyens en lycée est, de plus, concentrée sur les heures postes avec le projet d'augmenter le nombre d'heures supplémentaires pour chaque enseignant, alourdissant d'autant la charge de travail. Ceci dans un contexte s'orientant vers le retour au droit d'imposer 2 heures supplémentaires au lieu d'une. Une telle augmentation de la contrainte subie par les enseignants est une dégradation inacceptable de leurs conditions de travail que nous condamnons fermement.

La réforme du lycée va également se traduire par une réduction de l'offre de formations car certaines spécialités ou options se feront au détriment de moyens d'enseignement.

Le mouvement social n'est pas prêt de s'arrêter car le partage des richesses ne peut rester un vœu pieu. Le démantèlement des services publics doit s'arrêter car cela renforce les inégalités territoriales. Dans le même temps, la politique économique doit enfin être tournée vers les salarié.es. Cela passe par des augmentations salariales, l'amélioration des conditions de travail ... La FSU participera à la journée d'action interprofessionnelle du 5 février avec la CGT, elle entend faire de cette journée la construction d'un large mouvement social dont la question des retraites sera centrale.